

# Le bonheur est dans la parcelle

Ce 1<sup>er</sup> mars, une nouvelle formule de potager en milieu urbain ouvre dans l'agglomération bordelaise, grâce à Jean-Marc Lassalle, ancien assureur qui a quitté Paris pour changer de vie et de métier.

Qui n'a pas rêvé de manger ses propres fruits et légumes, surtout en vivant en ville ? Le problème, c'est évidemment le manque d'espace ou de moyens pour créer son propre potager. Jean-Marc Lassalle apporte une solution : son idée lui est venue au cours de son ancienne vie d'assureur : « Il y a cinq ans, l'un de mes clients m'a demandé d'assurer son potager en banlieue parisienne. J'ai trouvé l'idée géniale et, peu à peu, j'ai commencé à réfléchir à un projet : pourquoi ne pas créer des potagers en milieu urbain, mais en apportant un plus par rapport à ceux existants (la plupart étant associatifs) ? »

Il est parti d'un constat : « La plupart des fruits et légumes qu'on trouve en grande surface n'ont pas

trop de goût. Il manque des variétés. De plus, ils sont de plus en plus chers. Mon projet veut répondre à trois attentes d'une bonne partie des consommateurs : manger sain, pouvoir jardiner et faire des économies. »

En septembre dernier, Jean-Marc Lassalle commande une étude de marché pour s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de son projet. « Sur 1.850 personnes interrogées sur Bruges et Le Bouscat - secteur où je cherchais à m'implanter -, 62% étaient intéressées par cette idée. »

Rassuré par le fait que son idée plaît et répond à un besoin, il se lance dans la recherche de partenaires pour financer le projet et d'un terrain pour s'implanter. « Et c'est là que les problèmes se sont accumulés. Les terrains à cultiver sont peu nombreux et

leur coût élevé », constate-t-il. Côté financement (150.000 euros), ce sera avec un apport personnel et l'aide de son entourage, complété par un crédit auprès d'une banque - « qui n'a pris aucun risque ». Pour ce qui est du terrain, « tout est une histoire de rencontres. Un jour, en sillonnant les communes de l'agglomération, j'ai rencontré un maraîcher professionnel qui occupait un terrain de 6.000 mètres carrés, chemin de Labatut, à Bruges. Il a déménagé sur le terrain d'à côté et m'a permis de m'y installer. »

Ma parcelle de bonheur est ainsi née en décembre dernier. Un potager urbain proposant 160 parcelles (une vingtaine de 80 mètres carrés et le reste de 150 mètres carrés, chacune disposant d'un cabanon et d'un robi-



Jean-Marc Lassalle devant ses cabanons, prêts à être mis dans chaque parcelle.

Ph AD



Les cabanons prêts pour être mis dans chaque parcelle.

Anna DAVID

net), avec une entrée sécurisée par un digicode et un accueil assuré de 9h à 20h. « Ce type de parcelle permet de nourrir une famille de quatre personnes, soit une économie de près de 300 euros par an de nourriture, location comprise. Les petites parcelles sont louées 49 euros par mois, les autres 62 euros. »

Près de deux mois de travail (pour mettre le terrain de 2,5 hectares en conditions et le clôturer) ont été nécessaires. Jean-Marc Lassalle a recruté quatre personnes pour ce travail. « Les conditions météo très

pluvieuses nous ont empêché de travailler tous les jours, provoquant un retard de trois semaines par rapport à notre planning initial. Cela dit, dès ce 1<sup>er</sup> mars, 85 parcelles sont d'ores et déjà disponibles et, dans trois semaines, elles le seront toutes. Une trentaine de réservations sont déjà faites et notre objectif est qu'en avril, elles soient toutes louées. Notre cible est très large : une moitié de retraités et une moitié d'actifs. La tranche d'âge moyenne se situe entre 40 et 60 ans, mais nous avons parmi nos clients un jeune de 25 ans. »

Une « parcelle idéale », animée par le maraîcher qui a cédé son terrain et qui délivrera des conseils, sera construite et du matériel sera mis à disposition des locataires.

« Très vite, nous allons installer une terrasse avec un barbecue, car l'un des objectifs de ce projet est de favoriser la convivialité et le partage », conclut Jean-Marc Lassalle.

Anna DAVID

Renseignements sur [www.maparcelledebonheur.com](http://www.maparcelledebonheur.com).

## FRANCE 3

### Les retraités se mettent à la cohabitation

France 3 propose un reportage sympathique sur la cohabitation des seniors. Rendez-vous samedi 2 mars à 15h25 sur la chaîne régionale.

Cohabiter... À mon âge ? C'est le nom du reportage original que propose la chaîne régionale France 3, samedi 2 mars à 15h25. Le phénomène particulier de la cohabitation de seniors ne cesse de prendre de l'ampleur en Europe. Face au passage de l'emploi à la retraite, comment font ces seniors, pour lutter contre la solitude et prendre garde à leurs finances ? Certains choisiront la cohabitation, au vu du sous-équipement et de l'état contrasté des maisons de retraite.

Les modes de vie ont profondément évolué entraînant des évolutions de situation dans la solidarité familiale. Alors, certains jeunes seniors envisagent la cohabitation à travers le partage d'un logement, soit en colocation ou en habitat groupé. Si ce mode de vie est répandu dans plusieurs pays du Nord de l'Europe, il est encore balbutiant en France. Ce documentaire permet de découvrir plusieurs expériences de pionniers qui ont décidé de franchir le pas du « mieux vivre ensemble » que Rémy Batteault a filmé dans leur intimité de groupe.



Un dîner entre seniors en cohabitation, tiré du reportage de France 3.

Ph DR

Ainsi, l'association Cocon 3S basée à Bordeaux met en relation, dans la France entière, des seniors qui partagent le souhait de vivre à plusieurs. C'est le cas d'un groupe à Nanterre ou de quatre personnes qui partagent une belle maison à la campagne dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le documentaire évoque également l'expérience d'Abbeyfield, association britannique créée en 1956 qui essaime un peu partout, comme à Bruxelles où le réalisateur est allé à la rencontre des habitants de la maison. Ce film est enrichi par le regard et l'analyse du sociologue Jérôme Pellissier pour mieux comprendre ce

## SANTÉ

### Le bus du glaucome



Le bus du glaucome sera à Bordeaux du 11 au 15 mars.

DR

Maladie sans symptôme entraînant la cécité, le Glaucome est un mal silencieux qui toucherait plus d'un million de personnes en France, dont la moitié l'ignore.

Le glaucome est une neuropathie optique chronique, asymptomatique et évolutive, qui apparaît la plupart du temps après l'âge de 40 ans. Le principal facteur de risque de la maladie est un excès de tension dans l'oeil. Cette dernière, totalement indolore, a endommager les fibres rétinienne du fond de l'oeil et être responsable de la dégénérescence progressive du nerf optique. Pendant une longue période, le patient ne va ressentir aucun symp-

tôme alors que son nerf optique et son champ visuel se dégradent. Tout l'intérêt du suivi ophtalmologique régulier réside dans la précocité du diagnostic de la maladie et dans la mise en place immédiate d'un traitement.

Il existe différents types de traitement permettant de stabiliser l'évolution d'un glaucome : le collyre, le laser ou la chirurgie.

L'Unadev (Union nationale des Aveugles et Déficiants visuels), a décidé de lancer, en 2011, une campagne nationale de sensibilisation, d'information et de dépistage du glaucome. L'action prend la forme d'une unité mobile itinérante, équi-

pée de matériel ophtalmologique de dernière génération, qui permet de réaliser une prise de tension intraoculaire, un test du champ visuel (le 1<sup>er</sup> symptôme est l'atteinte du champ visuel périphérique) et une observation du fond d'oeil (dégradation du nerf optique). L'action, menée et financée depuis deux ans, par l'Unadev dans les 30 plus grandes villes françaises, est réalisée en partenariat avec la Société française du Glaucome et le service d'ophtalmologie du CHU de Bordeaux.

Plus d'information sur la maladie et sur les traitements sur le site de la Société française du Glaucome : [www.leglaucome.fr](http://www.leglaucome.fr).